



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | OIGNON, AIL ET POIREAU

N° 12, 2 août 2018

- Conditions climatiques et risques associés.
- Insectes : mouches, teigne du poireau, thrips, tétranyques et vers gris.
- Maladies : brûlure de la feuille, brûlure stemphyienne, tache pourpre, fusariose, maladie des racines roses et pourritures bactériennes.
- Maturité et traitements au ROYAL MH à venir.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET RISQUES ASSOCIÉS

Les températures durant la dernière semaine ont encore été souvent au-dessus des normales saisonnières. Les précipitations (voir la [carte](#)) reçues depuis le 25 juillet ont été significatives, la majorité des régions ayant bénéficié de 20 à 60 mm de pluie. L'est de la province demeure déficitaire et l'Outaouais excédentaire. Quelques orages violents ont pu causer des dommages aux plants. La croissance a été importante après la pluie, mais elle a ralenti dans les régions où le sol est rapidement redevenu sec. La croissance rapide et l'humidité relative élevée ont cependant favorisé le développement de désordres physiologiques et de maladies dans certaines cultures.

Dans la plupart des régions, les oignons plantés hâtivement tombent ou sont en cours de récolte. En Montérégie-Ouest, certaines variétés d'oignon semé commencent également à tomber. Le calibre des oignons est très variable selon les quantités d'eau reçues par la pluie et/ou l'irrigation.

INSECTES

Mouches de l'oignon et des semis

Des captures d'adultes de la mouche de l'oignon de la 2^e génération sont en cours en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. De nouvelles petites larves sont également rapportées dans l'oignon vert.

Teigne du poireau

Régions les plus froides

Le 2^e vol de la teigne du poireau s'achève dans certaines régions (ex. : la Capitale-Nationale) alors qu'il se poursuit dans d'autres (voir la [carte de prévision des vols de la teigne du poireau](#)). L'[avertissement N° 8](#) du 5 juillet 2018 présente la stratégie d'intervention détaillée contre la deuxième génération de larves. Le tableau ci-dessous indique les dates d'intervention proposées pour les producteurs qui ne font pas de piégeage.

Régions	Dates approximatives pour le 2 ^e vol
Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Abitibi-Témiscamingue	Avec 2 traitements : 17 et 31 juillet Avec 1 traitement : 24 juillet
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Avec 2 traitements : 27 juillet et 10 août Avec 1 traitement : 3 août
Bas-Saint-Laurent	Avec 2 traitements : 30 juillet et 13 août Avec 1 traitement : 6 août
Gaspésie	Avec 2 traitements : 3 et 17 août Avec 1 traitement : 10 août

Régions les plus chaudes

Le nombre de captures a augmenté de manière importante sur plusieurs sites de piégeage de la Montérégie, ce qui signifie que le 3^e vol des papillons est déjà bien amorcé (voir la [carte de prévision des vols de la teigne](#)). Des traitements sont déjà à prévoir la semaine prochaine dans cette région. Dans les autres régions, le nombre de captures demeure faible (creux entre les 2 vols) ou n'augmente que légèrement (tout début du 3^e vol). Le tableau suivant indique les dates d'intervention proposées pour la Montérégie :

Région	Dates approximatives pour le 3 ^e vol
Montérégie (Est et Ouest)	Avec 2 traitements : 9 et 23 août Avec 1 traitement : 13 août

Stratégie d'intervention contre la troisième génération

Le [bulletin d'information N° 2](#) du 24 avril 2017 décrit en détail la stratégie de lutte recommandée contre la teigne du poireau. Rappelons que, pour la lutte contre cette troisième génération, **il est préférable d'utiliser la stratégie à deux traitements** étant donné que c'est à ce moment de l'année que les teignes sont les plus nombreuses. Les régions les plus froides font toutefois exception étant donné que, dans ces dernières, la troisième génération n'est que partielle. Le poireau et l'oignon vert sont les cibles principales de cette génération, quoique les champs d'oignons tardifs puissent parfois aussi être endommagés. Dans l'oignon sec et l'oignon vert, les petits champs sont toujours plus à risque que les grands champs. Les champs qui sont traités contre les thrips durant la période d'activité des teignes n'ont habituellement pas besoin d'être traités spécifiquement contre les teignes.

Les dates de traitement contre les teignes sont déterminées de la manière suivante :

- Pour les fermes où du piégeage est effectué, dans le cas de la stratégie à un traitement, on intervient environ 10 jours après la date qui correspond au pic de captures des papillons. Pour la stratégie à deux traitements, on effectue le premier traitement environ 3 jours après la date correspondant au pic d'activité des papillons et le deuxième, 17 jours après cette date (14 jours entre les deux traitements).
- Pour les fermes où aucun piégeage n'est effectué, des dates approximatives de traitement seront fournies au fur et à mesure dans les avertissements. Il faut retenir cependant que la date proposée correspond à une date moyenne pour la région. Si le champ est situé dans la partie la plus chaude de la région, on doit intervenir 2 ou 3 jours plus tôt. Si, au contraire, il est dans un secteur plus froid, on doit traiter 2 ou 3 jours plus tard. Il faut tenir compte également du microclimat particulier du champ (ex. : champ entouré de boisés) en traitant, s'il y a lieu, 1 ou 2 jours plus tôt.

Thrips

Les interventions contre les [thrips](#) se poursuivent dans l'oignon sec dans plusieurs régions. Alors que les populations de thrips sont plutôt faibles en Chaudière-Appalaches, elles sont stables ou augmentent à plusieurs endroits ailleurs en province. Elles demeurent toutefois variables d'un champ à l'autre, de quelques plants à 100 % de plants porteurs, entre autres en fonction des traitements déjà effectués et de l'efficacité de ces derniers. Les oignons verts de Montérégie-Ouest sont particulièrement affectés s'ils sont situés tout près de champs d'oignon sec. On retrouve également de bonnes populations dans le poireau. La stratégie d'intervention contre le thrips de l'oignon dans l'oignon sec est présentée dans le [bulletin d'information N° 4](#) du 22 juillet 2013.

Tétranyques

En Montérégie-Ouest, quelques interventions ont été faites surtout dans le poireau pour limiter la propagation des tétranyques. Bien cachés sous les coudes des feuilles, ils y tissent parfois leur toile. Ces traitements sont généralement synchronisés avec ceux contre les thrips. L'augmentation des populations de tétranyques est également à suivre dans les champs d'oignons et de poireaux de la Capitale-Nationale afin d'évaluer la pertinence d'intervenir ou non.

Vers gris

Les vers gris sont toujours présents dans quelques semis d'oignons verts en Montérégie-Ouest. Des interventions ont été justifiées pour quelques cas plus problématiques.

MALADIES

Brûlure de la feuille

La brûlure de la feuille (*Botrytis*) n'est toujours pas rapportée dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Ailleurs, la pression de la maladie varie de faible à moyenne. Les symptômes sont plutôt stables ou contrôlés sur les nouvelles feuilles dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest. Ces symptômes sont par contre en augmentation dans certains champs de la Montérégie sous régie biologique.

Brûlure stemphylienne et tache pourpre

Le feuillage devient de plus en plus sénescent : les symptômes de [brûlure stemphylienne](#) (*Stemphylium vesicarium*), et parfois de tache pourpre (*Alternaria porri*), sont plus fréquents dans plusieurs régions. Des interventions contre la tache pourpre ont été pratiquées dans le poireau dans la Capitale-Nationale. Le [bulletin d'information N° 2](#) du 16 juillet 2018 présente les fongicides homologués pour lutter contre les maladies foliaires dans les alliums.

Fusariose du plateau

La fusariose du plateau (pourriture basale) est rapportée dans pratiquement toutes les régions à divers niveaux, mais généralement tolérables.

Maladie des racines roses

Les plants affectés par la maladie des racines roses (*Phoma terrestris*) en Montérégie-Ouest développent des symptômes de plus en plus visibles. Les pointes des feuilles jaunissent, comme dans le cas de la fusariose, mais le plateau racinaire demeure sain alors qu'il brunit en présence de fusariose. Les vieilles feuilles flétrissent, les plants dépérissent et l'oignon demeure de petit calibre.

Pourritures bactériennes

Les pourritures bactériennes sont présentes dans plusieurs régions. Jusqu'à maintenant, les pertes associées à ces maladies ne sont pas au-delà de la normale. Pour plus de détails concernant l'identification et la prévention de la pourriture bactérienne dans l'oignon, consultez les pages 5 et 6 de l'[avertissement N° 7](#) du 22 juin 2006.

MATURITÉ ET TRAITEMENT AU ROYAL MH (HYDRAZIDE MALÉIQUE)

La récolte des oignons plantés est en cours dans plusieurs régions. En Montérégie-Ouest, la maturité de plusieurs champs d'oignon semé approche. Certains producteurs commencent à prévoir leur traitement antigermination dans quelques champs. L'oignon jaune (oignon sec) destiné à un entreposage prolongé (après janvier) est habituellement traité avec l'hydrazide maléique afin d'inhiber la germination des bulbes durant l'entreposage. Pour éviter les conséquences fâcheuses, le moment d'application est délicat et doit être déterminé en respectant les règles décrites dans l'[avertissement N° 13](#) du 4 août 2016.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche et Carl Dion-Laplante, agronome, et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Oignon, ail et poireau ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.